

Lauragais. Les collectes de déchets verts reprennent à Revel mais les déchetteries restent fermées

Le Sipom de Revel va reprendre ses collectes de déchets verts le lundi 20 avril après un arrêt d'une semaine. Pour l'ouverture des déchetteries, il faudra encore patienter...

Publié le 17 Avr 20 à 18:12



Les déchetteries de Caraman et Revel restent fermées pour le moment. (©Paul Halbedel – archives VDML)

Voilà une bonne nouvelle pour les habitants de **Revel** en cette période de **confinement** propice aux **travaux de jardinage**. Après avoir été suspendues pendant une semaine, les **collectes de déchets verts** organisées dans la commune par le **Sipom** vont pouvoir reprendre à partir du lundi 20 avril 2020.

Le syndicat précise que cette courte pause a été nécessaire car les services de **Trifyl** – qui assurent la gestion et le retraitement des déchets – n'était plus en mesure d'accueillir le produit de ces collectes.

Règles d'hygiène renforcées

Pour respecter les précautions en vigueur dans le cadre de la **crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus**, le directeur du Sipom de Revel, **Didier Pagès**, affirme que le personnel mobilisé appliquera plusieurs règles d'hygiène :

L'équipe sera réduite à deux personnes : un à l'avant et l'autre à l'arrière du camion, la distanciation sociale sera donc respectée. Masques et gants seront à leur disposition.

Lire aussi : [Lauragais. Sipom : la collecte des ordures est maintenue mais le directeur met en garde les usagers](#)

La commune de Revel est découpée en **cinq secteurs**, avec une collecte organisée **un jour par semaine dans chacun d'entre eux** selon le planning communiqué sur le [site de la mairie de Revel](#).

Accès aux déchetteries pour les professionnels

Si les déchetteries ont fermé leurs portes au public dès l'entrée en vigueur des mesures de confinement, [Trifyl](#) a cependant décidé de mettre en place « à titre exceptionnel » un **système d'accès à 15 de ses sites dédié aux professionnels d'évacuer leurs déchets**. Une façon de « contribuer à la relance de l'activité économique locale », précise le syndicat mixte.

Les **professionnels dotés de leur vignette 2020** pourront se rendre dans ces points de collecte, uniquement après avoir pris rendez-vous au **05 63 81 23 34**. Chaque équipement n'accueillera qu'un seul type de déchets : les **déchets industriels banals (DIB) à Revel**, les **gravats à Puylaurens** et les **déchets verts à Labécède-Lauragais**.

Lire aussi : [Confinement. Terres du Lauragais annonce la réouverture partielle de deux déchetteries](#)

Didier Pagès, le directeur du [Sipom](#), explique la raison de la mise à l'écart des particuliers de ce dispositif :

Nous avons instauré une hiérarchie des missions. Sont prioritaires : les ordures ménagères, le tri sélectif, les centres de tri, les professionnels et les communes. Les particuliers n'ont pas encore la priorité car nous estimons qu'il est possible de garder un encombrant comme une machine à laver qui ne marche plus chez soi pendant quelques jours. Pour les déchets verts, des solutions peuvent être trouvées en amont comme le compostage ou bien conserver un mètre carré de jardin pour les isoler en attendant que l'activité reprenne.

Et la réouverture au grand public ?

Quant à la réouverture des déchetteries au grand public, le directeur du Sipom confie que cette perspective est encore en discussion avec Trifyl :

Nos élus représentants à Trifyl ainsi que certaines collectivités sollicitons la réouverture des déchetteries. Pour l'instant, Trifyl préfère rester prudent et maintenir la fermeture. Cela sera l'un des sujets de nos prochaines réunions. Les déchetteries reprendront donc leur activité au plus tard le 11 mai, date du déconfinement. Mais nous espérons être entendus et avoir une réouverture plus tôt...

Lire aussi : [Confinement. La mairie de Castanet-Tolosan met en place un service d'enlèvement des encombrants](#)

Didier Pagès précise qu'il reste toutefois à la disposition de l'ensemble des communes du secteur de compétence du Sipom en cas de besoin urgent :

Sur demande de la mairie, je peux venir chercher les dépôts sauvages des communes qui ont du mal à les évacuer. Je reste présent !

Valentine Gaxieu

Vendredi 17 avril, dans un communiqué de presse, le président de Trifyl, Daniel Vialelle, précise que les déchetteries gérées par le syndicat mixte ne rouvriront pas « avant d'avoir une garantie absolue quant à la santé et la sécurité des agents et des usagers sur nos sites. » Il explique les raisons de cette décision : « Les problèmes à régler sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Les déchetteries, en période normale, reçoivent quelques 100 000 usagers par mois. Aussi, la réouverture de ces sites après un mois de confinement nécessite un travail préalable pour régler des questions de sécurité sanitaire (distanciation, gestion raisonnée des entrées...), d'ordre public à traiter avec les forces de l'ordre (attestations obligatoires, files d'attente sur le domaine public...) et la reprise d'activité pour évacuer ces déchets. » L' élu indique cependant que « les services de Trifyl sont aujourd'hui à pied d'œuvre pour étudier et organiser un scénario de redémarrage de ses déchetteries le plus satisfaisant pour la santé des personnels et des usagers et pour la qualité du service public. »